

Photographie ton village !

Présentation du projet – conditions générales

Parallèlement au concours d'écriture « Esprit de Clocher » porté par les bibliothèques de Beauraing, Bièvre, Doische, Givet, Rochefort, Tellin et Wellin, le Foyer culturel de Doische invite les habitants de Doische à photographier leur lieu de vie, afin de mettre en valeur les 10 villages de l'entité.

Une seule condition et une seule consigne aux habitants :

- Habiter ou résider dans le village que l'on photographie
- Mettre en lumière un élément représentatif et emblématique de son village, ce qui fait sa richesse, ce qui illustre le « bon vivre » de la vie rurale, ce qu'on aime, les fiertés des habitants, ...

Tout le monde peut participer : photographes amateurs, occasionnels ou confirmés. Pas forcément besoin de disposer d'un gros objectif, les photos prises à l'aide d'un smartphone sont également acceptées !

L'objectif est donc de mettre en évidence les 10 villages de l'entité grâce au regard que portent les habitants sur leur propre lieu de vie, leur environnement de tous les jours. L'ancre local est donc primordial.

Parmi les clichés envoyés, un comité de sélection en retiendra 30, soit 3 photos par village. Les photos sélectionnées seront ensuite exposées au sein de la salle d'exposition du Foyer culturel de Doische, du 07/06/2019 au 30/06/2019.

Modalités et critères de sélection

- Les propositions doivent être soumises sous forme numérique, par courriel à l'adresse : vpirlot@ccdoische.be avant le 01/05/2019 (via WeTransfer si nécessaire).
- Les photographies ne doivent comporter aucun logo ni signature.
- Les participants doivent remplir une fiche d'inscription (voir fichier en pièce jointe).
- Un participant peut envoyer plusieurs clichés.
- Chaque photographie devra comporter un titre et sera accompagnée d'un texte court expliquant pourquoi celle-ci est emblématique du village représenté. Le photographe indiquera également la date et le lieu de chaque prise de vue.
- Le Foyer culturel de Doische prendra en charge les frais d'impression. Les clichés seront imprimés au format 30X45 cm ou 40X60 cm.
- Les photos peuvent être en noir et blanc ou en couleurs, en format paysage ou portrait.
- Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits des photographies présentées et qu'ils disposent des autorisations éventuellement nécessaires (notamment en ce qui concerne la représentation des personnes). Ils autorisent l'utilisation des photos par le Foyer culturel de Doische à des fins de mise en avant du cadre de vie et du patrimoine naturel, bâti ou culturel. Le nom du photographe sera toujours mentionné en cas de publication. Aucune utilisation commerciale ne sera entreprise.
- Les auteurs restent les seuls propriétaires de leurs images.

- Le Foyer culturel de Doische et le comité de sélection (qui aura lieu durant la semaine suivant la clôture de l'appel à participation) examineront les photos reçues sur base des critères suivants :
 - o L'ancrage local de la photographie et la motivation à mettre en lumière un élément représentatif de son village
 - o L'intérêt artistique de la photographie (qualité, originalité, créativité, respect du thème, ...)
- Au total, 30 photos (soit 3 par village) seront sélectionnées pour l'exposition. Aucun prix et aucun classement ne sont prévus.
- Chaque participant sera informé personnellement de la suite donnée et sera invité au vernissage.
- La participation implique l'acceptation sans condition du présent règlement. Tout manquement et/ou non-respect de celui-ci entraînera l'annulation de l'inscription.
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier, surseoir ou annuler l'appel à participation en cas de force majeure ou insuffisance de participation.

Durée et modalités d'ouverture au public de l'exposition

- L'exposition sera accessible au Foyer culturel de Doische du 07/06/2019 au 30/06/2019, du lundi au vendredi de 10h à 16h et le samedi de 9h à 13h (vernissage prévu le 07/06/2019).
- Le montage et le démontage des expositions sont à charge des organisateurs.

Echéancier en résumé

- **01/05/2019** : date limite d'envoi des photos
- **Entre le 06/05/2019 et le 10/05/2019** : comité de sélection et annonce aux participants des clichés retenus
- **Du 07/06/2019 au 30/06/2019** : exposition au Foyer culturel de Doische (vernissage le 07/06/2019)